



NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Versement d'une subvention à l'Office du Tourisme de Nouméa pour l'année 2018 et signature de la convention d'objectifs correspondante

P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

L'Office du Tourisme de Nouméa a pour missions d'assurer l'accueil, l'information et la distribution de brochures de la Ville de Nouméa et des prestataires locaux à destination des résidents, des touristes, des croisiéristes et de tout type de public, d'assurer la production de multi-supports touristiques promotionnels de la Ville, de mettre en avant les événements touristiques de la Ville, de participer aux animations de la Ville, en particulier pour l'accueil des croisiéristes, et de présenter des statistiques de fréquentation sur les visiteurs de l'Office.

Depuis sa création, la Ville de Nouméa apporte un soutien financier à cette association, considérant l'intérêt de promouvoir la destination «Nouméa» afin d'accroître les retombées économiques directes et indirectes liées à l'activité touristique et au développement culturel et patrimonial de la Ville. Pour 2017, le concours de la Ville s'est élevé à 15.000.000 F/CFP.

Pour l'année 2018, il est proposé de conclure une convention d'objectifs, destinée à accompagner quatre objectifs définis :

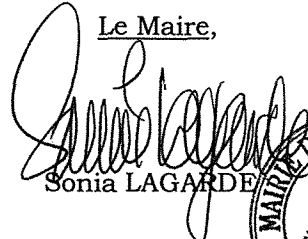
Objectifs de l'Office du Tourisme	Moyens mis en œuvre par l'Office du Tourisme (F/CFP)	Répartition de la subvention de la Ville de Nouméa par objectif (F/CFP)	Taux
Accueil et information des visiteurs	25.748.349	5.741.780	22,2 %
Promotion de la destination Nouméa	15.159.943	2.807.895	18,5 %
Participation aux animations de la Ville	14.224.543	2.857.284	20 %
Collecte des statistiques de fréquentation	15.927.434	3.593.041	22,5 %
TOTAL	71.060.269	15.000.000	21,1 %

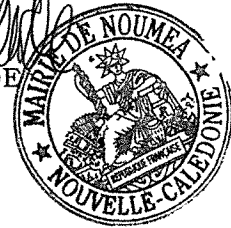
Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 15.000.000 F/CFP à l'Office du Tourisme de Nouméa et d'habiliter le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs correspondante.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 22 août 2018

Le Maire,

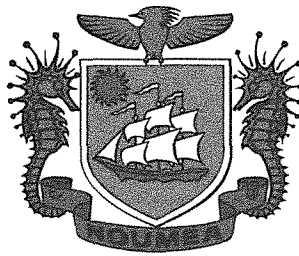

Sonia LAGARDE



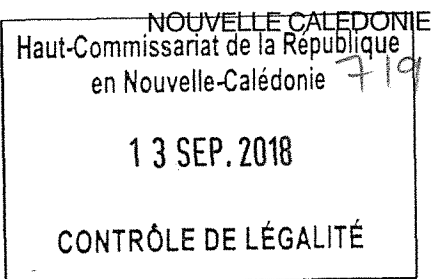
DEMANDE DE SUBVENTION A CARACTERE PARTICULIER

Budget disponible : 15.000.000 F
Proposition d'attribution : 15.000.000 F
Disponible après proposition : 0 F

NOM DE L'ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERÇU EN 2017	PROPOSITION
Office du Tourisme de Nouméa (Présidente par intérim : Martine LAGNEAU)	1991	Accueil et information Promotion Animation Statistiques	15.000.000 F	71.060.269 F	province Sud : 15.000.000 F	15.000.000 F	15.000.000 F
						TOTAL	15.000.000 F



VILLE DE NOUMEA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 11 septembre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 05.09.2018	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Janine BAJON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Félicia BALLANGER
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
DATE D’AFFICHAGE 05.09.2018	Mme	Tuilogona O’CONNOR	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Pierre FAIRBANK	M.	Angélo PITO
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dina REY
	M.	Mathieu OUANEMA	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Daniel LEROUX	M.	Patrick SENS
			Mme	Françoise SUVE	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	:	28	M.	Dominique SIMONET	M.	Marc DESCHAMPS
			Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
Nombre de votants (13 procurations)	:	41	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Gaël YANNO
			Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Isabelle LAFLEUR
<u>SORTIE DE :</u> Mme M. LAGNEAU			M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
			Mme	Sabine KAGY	Mme	Sonia BACKES
			M.	Christophe OBLED	M.	Philippe BLAISE
			M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Charles ERIC
			M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY
			Mme	Laurène CASSAGNE		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/719

autorisant le versement d'une subvention à l'Office du Tourisme de Nouméa pour l'année 2018 et la signature de la convention d'objectifs correspondante

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **11 SEP. 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/615 du 31 juillet 2018 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la demande de l'association en date du 31 octobre 2017,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/196 du 22 août 2018,

La Commission du Budget et des Finances entendue, en séance du 29 août 2018, en Nouvelle-Calédonie

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

ARTICLE 1^{er} /

Est approuvée la convention avec l'Office du Tourisme de Nouméa pour l'année 2018 conformément aux objectifs et moyens ci-après définis :

Objectifs de l'Office du Tourisme	Moyens mis en œuvre par l'Office du Tourisme (F/CFP)	Répartition de la subvention de la Ville de Nouméa par objectif (F/CFP)	Taux
Accueil et information des visiteurs	25.748.349	5.741.780	22,2%
Promotion de la destination Nouméa	15.159.943	2.807.895	18,5%
Participation aux animations de la Ville	14.224.543	2.857.284	20%
Collecte des statistiques de fréquentation	15.927.434	3.593.041	22,5%
TOTAL	71.060.269	15.000.000	21,1%

ARTICLE 2 /

Sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », est autorisé le versement à l'Office du Tourisme de Nouméa d'une subvention d'un montant de 15.000.000 F/CFP au titre de l'année 2018.

ARTICLE 3 /

Le Maire ou son représentant est habilité à signer la convention d'objectifs définissant les modalités de versement de ladite subvention et les engagements réciproques des parties.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 5 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée à l'Office du Tourisme de Nouméa.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 11 SEP. 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 12 SEP. 2018

Le Maire,

Sonia Lagarde
Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
S.G.L.	- 1.
D.C.P.R.	- 1
Office du Tourisme de Nouméa	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 13 SEP. 2018
au Commissaire Délégué
et notifié le 13 SEP. 2018
~~est exécutoire~~
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine Chimenti
Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances